



Pour publication immédiate : 24/06/2018

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DES PROTECTIONS DES SOINS DE SANTÉ POUR LES NEW-YORKAIS TRANSGENRES

Dans la perspective d'une remise en question potentielle d'une disposition clé de la « Loi sur les soins abordables », les agences de l'État prendront des règlements interdisant aux prestataires de soins de santé et aux assureurs de discriminer les patients transgenres

Complète la prise de règlements, inédite à l'échelle nationale, par le Gouverneur Cuomo, interdisant le harcèlement et la discrimination fondés sur l'identité sexuelle

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui une série de mesures énergiques pour contrer les efforts attendus de l'Administration Trump en vue de légaliser la discrimination contre les personnes transgenres qui souhaitent accéder aux soins de santé. Dans la perspective de la remise en question, par le gouvernement fédéral, d'une disposition clé de la Loi sur les soins abordables (Affordable Care Act, ACA), le Gouverneur a demandé au Département de la santé (Department of Health, DOH) de l'État de New York de prendre des règlements interdisant aux prestataires de soins de santé de discriminer les patients transgenres. Le Gouverneur a également demandé au Département des services financiers (Department of Financial Services, DFS) de l'État de New York de prendre des règlements afin d'élargir la portée des mesures de protection contre la discrimination des personnes transgenres en ce qui concerne l'accès à l'assurance santé, et de publier une lettre circulaire rappelant aux participants de l'industrie que la discrimination fondée sur l'identité sexuelle est déjà interdite à New York dans certaines polices d'assurance.

« New York a été fondé sur les principes de justice et d'égalité, et nous ne resterons pas les bras croisés pendant que Washington cherche à revenir sur des droits et protections durement gagnés », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Pour chaque pas fait en arrière par l'Administration Trump, New York en fera deux en avant, et ces réglementations garantiront et renforceront les protections pour les New-Yorkais transgenres, afin de garantir que chaque résident ait un accès égal aux soins de santé. »

L'administration Trump a proposé d'abroger un règlement fédéral qui précise que les protections contre la discrimination fondée sur le sexe, dans la Loi sur les soins

abordables, incluent des protections fondées sur l'identité sexuelle. Supprimer ces protections exposerait près de 90 300 New-Yorkais transgenres à une discrimination injuste, flagrante et illégale.

Par conséquent, le Gouverneur a demandé au Département de la santé de l'État de prendre un règlement exigeant que tous les hôpitaux de l'État actualisent leurs déclarations des droits des patients, afin d'interdire la discrimination contre les patients transgenres. Les règlements actuels n'incluent pas cette exigence. En 2016, la Division des droits humains (Division of Human Rights, DHR) de l'État de New York a adopté des règlements précisant le fait que la Loi sur les droits humains (Human Rights Law) protège les New-Yorkais transgenres contre la discrimination, car la discrimination sexuelle inclut la discrimination fondée sur l'identité sexuelle. Le règlement pris par le DOH aujourd'hui complète et renforce les mesures précédentes de la DHR en exigeant désormais que les hôpitaux informent de manière affirmative les patients à propos de leurs droits.

Cliquez [ici](#) pour voir le règlement proposé par le DOH.

En outre, le Gouverneur a chargé le Département des services financiers de l'État de prendre de nouveaux règlements pour élargir la portée des protections contre la discrimination des personnes transgenres souhaitant accéder à une assurance santé, au-delà des protections précédentes offertes par l'ACA. L'ACA protégeait auparavant les personnes transgenres contre la discrimination dans les polices d'assurance santé réservées aux particuliers et aux petits groupes, mais ne fournissait pas de protection dans le cadre des polices réservées aux grands groupes. Aujourd'hui, le DFS proposera un règlement interdisant la discrimination fondée sur l'identité sexuelle dans l'administration des polices d'assurance pour les grands groupes.

Le DFS publie également une lettre circulaire rappelant aux participants de l'industrie que la discrimination fondée sur l'identité sexuelle est déjà interdite à New York dans les polices réservées aux particuliers et aux petits groupes. Le DFS a pris des règlements en 2017 pour garantir que les protections contre la discrimination prévues par l'ACA seraient préservées et protégées sous tous leurs aspects à New York, quelles que soient les mesures futures prises par l'administration fédérale à Washington.

Cliquez [ici](#) pour consulter la lettre circulaire du DFS et [ici](#) pour voir le règlement proposé par le DFS.

Enfin, la Division des droits humains publie aujourd'hui une fiche d'information publique rappelant aux New-Yorkais que la Loi sur les droits humains de l'État de New York s'applique spécifiquement aux hôpitaux et interdit la discrimination fondée sur l'identité sexuelle. La DHR administre et applique la Loi sur les droits humains, et toute personne estimant avoir fait l'objet de discrimination est invitée à contacter la DHR en utilisant les coordonnées indiquées ci-dessous.

Veuillez cliquer [ici](#) pour consulter la fiche d'information de la DHR.

La discrimination illégale fondée sur l'identité sexuelle par un hôpital peut inclure :

- Refuser l'accès égal à un hôpital en raison de l'identité sexuelle d'une personne ;
- Indiquer que les personnes transgenres ne sont pas les bienvenues dans un établissement ;
- Refuser d'utiliser le nom ou le pronom préférés par une personne ;
- Refuser l'utilisation des toilettes ou d'autres installations correspondant à l'identité sexuelle d'une personne ;
- Harceler, intimider ou se moquer d'une personne en raison de son identité sexuelle ; ou
- Refuser de soigner une personne transgenre car cette personne s'est plainte de discrimination.

Le Commissaire du Département de la santé, Howard Zucker, a déclaré : « Il n'y a aucune place, au sein du système de prestation des soins de santé, pour la discrimination de quelque type que ce soit. L'État de New York soutient les personnes transgenres et s'oppose à toute action visant à limiter leurs droits à des soins médicaux de haute qualité ».

La Surintendante des services financiers Maria T. Vullo a déclaré : « Personne ne devrait faire l'objet de discrimination et se voir refuser une couverture d'assurance santé en raison de son identité sexuelle. Avec ces nouvelles mesures, le Gouverneur Cuomo et le DFS prouvent une fois encore l'engagement de cet État à garantir que tous les New-Yorkais, quelle que soit leur identité sexuelle, obtiennent la couverture d'assurance santé dont ils ont besoin ».

La Commissaire de la Division des droits humains, Helen Diane Foster, a déclaré : « Les New-Yorkais transgenres méritent le même niveau de soins médicaux que tout le monde. Les hôpitaux et le personnel médical qui leur refusent cet accès, les harcèlent ou les discriminent seront poursuivis en vertu de la Loi sur les droits humains ».

Le Sénateur Neil Breslin a déclaré : « Il est de la plus haute importance que tous les New-Yorkais aient accès aux services et ressources de santé. Pour garantir que la prochaine génération de leaders prospère dans ce grand État, le Gouverneur Cuomo prend une mesure nécessaire qui n'établit pas de discrimination, mais offre des soins de santé à tous. Je félicite les mesures prises aujourd'hui, car elles serviront de base à un meilleur avenir ».

Le Président du Comité sur les assurances de l'Assemblée (Assembly Insurance Committee), Kevin A. Cahill, a déclaré : « Je félicite le Gouverneur d'avoir demandé aux agences de l'État de proposer des règlements qui protégeront le droit aux soins de santé pour tous nos résidents. New York n'établit pas de discrimination, et en dissuadant les pratiques commerciales fondées sur les préjugés, nous exigerons que nos compagnies d'assurance rendent des comptes, tout en fournissant les services et les ressources dont les New-Yorkais ont besoin pour mener une vie de qualité dans l'Empire State ».

La Directrice exécutive du Lesbian, Gay, Bisexual & Transgender Community Center (Centre communautaire des homosexuels, bisexuels et transgenres) de la

ville de New York, Glenda Testone, a déclaré : « Je félicite les efforts mis en œuvre par le Gouverneur en vue de s'opposer aux mesures nuisibles que le gouvernement fédéral a menacé de prendre contre notre communauté. Sous sa direction, les New-Yorkais ne seront pas dépouillés de leurs droits en matière de soins de santé, et auront accès aux ressources et à l'aide nécessaires pour mener une vie de qualité dans le plus grand État qui soit. Je suis fier de tout le chemin parcouru par New York, et ces mesures prises aujourd'hui viennent renforcer l'histoire déjà écrite par cet État en garantissant l'égalité pour tous ».

Donna Lieberman, directrice exécutive de la New York Civil Liberties Union (Union américaine pour les libertés civiles de New York), a déclaré : « Ces mesures constituent une étape importante pour garantir que tous les New-Yorkais puissent accéder aux soins de santé dont ils ont besoin, quelle que soit leur identité sexuelle. Alors que l'administration Trump continue d'attaquer la dignité et la santé des personnes transgenres, New York intensifie une fois de plus ses efforts, comme il se doit, pour protéger tous les New-Yorkais ».

La Directrice exécutive du New York Transgender Advocacy Group (Groupe de défense des droits des transgenres de New York), Kiara St. James, a déclaré : « À New York, nous avons la chance d'avoir un leader inlassable qui se bat pour les droits de chaque résident de cet État, et cette toute dernière mesure garantit que les services de santé de base et essentiels soient fournis à tous, quelle que soit leur identité sexuelle. Je félicite le Gouverneur Cuomo d'avoir proposé des règlements qui dissuaderont les pratiques commerciales intolérables et discriminatoires des compagnies d'assurance dans l'Empire State, et renforceront la position de New York en tant que symbole d'espoir et d'acceptation pour tous ».

Le Directeur exécutif de Destination Tomorrow, Sean Coleman, a déclaré : « La rhétorique nuisible et les mesures cruelles venant de Washington, sont anti-New-York et anti-américaines. À New York, le Gouverneur Cuomo a montré à maintes reprises que cet État ne tolérera pas le jugement ni les préjugés de quelque type que ce soit, et continuera à être la voix de la raison pour garantir l'équité et la justice pour tous. Les mesures prises aujourd'hui par le Gouverneur garantiront que les services de santé soient accessibles à tous - peu importe ce que ce gouvernement fédéral tente de faire, et contribuent à construire une communauté meilleure et plus unie pour les générations à venir ».

Tout New-Yorkais qui estime avoir fait l'objet de discrimination en raison de son identité sexuelle peut déposer une plainte auprès de la Division des droits humains de l'État de New York. Les plaintes doivent être déposées auprès de la Division dans un délai d'un an à compter de l'acte discriminatoire reproché. Pour déposer une plainte :

- Rendez-vous sur le site Web de la Division, à l'adresse www.dhr.ny.gov, et téléchargez un formulaire de plainte. Les plaintes remplies doivent être signées devant un notaire et remises à la Division, par e-mail, fax, courrier ou en personne. Passez dans un bureau de la Division en personne.

- Contactez l'un des bureaux de la Division, par téléphone ou par courrier, pour obtenir un formulaire de plainte et/ou une aide pour déposer une plainte.

La plainte sera examinée par la Division, et si la Division trouve des raisons suffisantes de penser qu'une discrimination a eu lieu, le cas sera envoyé devant une audience publique. Aucuns frais ne sont facturés pour ces services.

En octobre 2015, le Gouverneur Cuomo a introduit des réglementations par le biais de la Loi sur les droits humains de l'État de New York, qui interdisent sans équivoque le harcèlement et la discrimination contre les personnes transgenres. Ces réglementations confirment que toutes les personnes transgenres sont protégées dans le cadre de la Loi sur les droits humains de l'État, et que tous les employeurs publics et privés, les fournisseurs de logements, les entreprises, les prêteurs, et autres, devraient savoir que la discrimination à l'encontre des personnes transgenres est illégale et ne sera pas tolérée dans l'ensemble de l'État de New York. C'était la première fois qu'un Gouverneur mettait en place des réglementations à l'échelle de l'État pour interdire le harcèlement et la discrimination sur la base de l'identité sexuelle, le statut transgenre ou la dysphorie de genre.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

[SE DÉSINSCRIRE](#)